

Pourquoi adhérer ?

Avec près de 27% des voix dans l'encadrement, la CFDT est le premier syndicat pour les cadres du privé, loin devant la CGT (21%) et la CFE-CGC (18%). La CFDT est également numéro un chez les cadres A dans la fonction publique.



Le saviez-vous ?

Le taux de syndicalisation des cadres est le plus élevé parmi les salariés.

Rejoignez la communauté des cadres CFDT : adhérents de votre entreprise, professionnels du même métier, élus et délégués CFDT de votre entreprise et de son secteur. Donnez un sens à vos responsabilités : management, organisation du travail, développement des compétences et partage de vos convictions.

Les 10 services pour le cadre adhérent à la CFDT

1. L'assurance "vie professionnelle" et une assistance juridique.
2. Un soutien juridique, défense des droits et frais d'avocat.
3. Le service DilemPro, démarche d'accompagnement et d'aide à la décision.
4. L'abonnement à la revue trimestrielle "Cadres".
5. L'abonnement au magazine mensuel de la CFDT.
6. L'accès aux séminaires et comptes-rendus de l'Observatoire des Cadres.
7. Une offre spécifique de formation professionnelle.
8. Une caisse de grève et indemnité journalière.
9. La newsletter Parlons Cadres.
10. Un accès réservé sur CFDT.fr.

47-49 avenue Simon-Bolivar

75019

Paris

Infos pratiques

L'adhésion (0,75% de votre salaire net, déductible à hauteur de 2/3) est **libre et confidentielle**.

Documents

[La CFDT numéro 1 chez les cadres](#)

[La CFDT revendique pour les cadres](#)

[Plaquette sur l'insertion professionnelle](#)

[Les jeunes diplômés, une priorité CFDT](#)

Liens utiles

[Le site de la CFDT dédié aux cadres](#)

[Toutes les publications CFDT Cadres](#)